



ABYMES LE 03 Septembre 2019

NOTE AUX FAMILLES

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

AU SERVICE DE RESTAURATION

L'inscription et l'encaissement s'effectuent simultanément et uniquement aux jours et dates indiqués, au service Gestion, Porte 12. **Aucune inscription ni aucun paiement ne seront acceptés en dehors de ces dates.**

Les repas doivent être réservés la veille avant 16h aux bornes de la Vie Scolaire au Bâtiment Préfabriqué. Tout repas réservé, même non consommé, sera considéré comme pris.

Le coût du repas est de 3.95€.

Aucun repas ne sera réservé le jour même

(en cas d'absence de l'élève, le repas pourra être réservé la veille sur demande au 05.90.82.06.02 – poste de Mme RUBRICE ou Mme ROSSAT)

Pour l'année scolaire 2019-2020, le paiement de la restauration se déroulera selon le calendrier suivant :

MOIS	SEMAINES	HORAIRES	OBSERVATIONS
SEPTEMBRE	du 05 au 13	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
OCTOBRE	du 07 au 11	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
NOVEMBRE	du 04 au 08	8 h -12 h	Bureau fermé le Mercredi
DECEMBRE	du 02 au 06	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
JANVIER	du 06 au 10	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
FEVRIER	du 03 au 07	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
MARS	du 02 au 06	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
AVRIL	du 01 au 07	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
MAI	du 04 au 07	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi
JUIN	du 02 au 05	8 h - 12 h	Bureau fermé le Mercredi

Le règlement s'effectue **en espèces ou par chèque** à l'ordre du lycée Chevalier de Saint Georges.

Au dos du chèque, sera précisé le nom, le prénom et la classe de votre enfant. Si vous choisissez de payer en espèces, merci de **faire l'appoint**.

Le badge de votre enfant sera crédité du montant payé. **Une fois le crédit épuisé, l'accès à la restauration lui sera automatiquement refusé.** Tout badge perdu est refacturé 10 euros.

Les repas sont pris au LGT Baimbridge sous la conduite du personnel de Vie Scolaire.

Ouverture de la restauration scolaire prévue vendredi 6 septembre 2019

